

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée générale spéciale des membres provisoires de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL » tenue le 15 juillet 2010 à 11 :50 heures à laquelle sont présents :

MM. Richard Fleury, Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les membres provisoires de la Corporation et formant quorum des membres provisoires de l'assemblée.

AGS-2010-07-15/001

ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver l'ordre du jour de la présente réunion tel que soumis.

(Réf : 1.2)

AGS-2010-07-15/002

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
AGS DU 10 NOVEMBRE 2009

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des membres provisoires de la Corporation tenue en date du 10 novembre 2009, tel que soumis.

(Réf : 1.3)

Secrétaire-
trésorier

AGS-2010-07-15/003

RATIFICATION DU RÈGLEMENT 2010-1

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De ratifier le Règlement relatif au conseil consultatif de la Cité de la culture et du sport de Laval, aussi désigné comme étant le Règlement 2010-1.

(Réf : 2.0)

AGS-2010-07-15/004

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12 :10 heures.

(Réf : 3.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
AGS 15 JUILLET 2010

Secrétaire-
trésorier